

Compte rendu du Conseil d'école du 17 octobre 2022

Présences

Enseignants : Mme Cerro (directrice), Mme Laforgue, Mme Odoyer, M. Cuq, Mme Do Carmo, Mme Giamporcaro

Mairie : M. Crépy ;

Périscolaire : M. Sauvestre

Parents élus : Mme Perez, Mme Jimenez, Mme rouffiac, Mme Scaillier, Mme Bonhomme, Mme Fauré, Mme Maniquant

Absences excusés : Mme Bonnefoy (mairie), Mme Yamada, Mme Pey, Mme Ramirez (parents élus).

I - Bilan rentrée : Les effectifs 2022-2023

-PS/MS : 15 + 1 TPS + 1 PS (01/23)

-GS/CP : 20 + 1 GS (01/23)

-CP/CE1 : 19

-CE2/CM1 : 25

-CM1/CM2 : 25

Le prévisionnel, d'après le bulletin municipal

+12 entrées / - 11 CM2

D'autres inscriptions restent possibles car tous les nouveaux arrivants ne sont pas connus.

Elections des représentants des parents d'élèves

Taux de participation : 52,53 % par pli porté (en hausse)

4 bulletins blancs ou nuls

Les élus :

PS/MS : Mme PERES / Mme PEY

GS/CP : Mme JIMENEZ / Mme FAURE

CP/CE1 : Mme YAMADA / Mme BONHOMME

CE2/CM1 : Mme ROUFFIAC / Mme MANIQUANT

CM1/CM2 : Mme SCALLIER / Mme RAMIREZ

II - Sécurité

Le 14/09, réalisation de l'exercice incendie de rentrée. Déroulé normal.

Rentrée de novembre : prévoir PPMS => possibilité qu'il y ait des observateurs (parents d'élèves?)

III – Modification du règlement intérieur

Sans objet

IV - Circulaire de modification des horaires des écoles

L'école fonctionne actuellement sur 9 demi-journées. La possibilité est de passer 4 jours (pas de classe le mercredi matin); A priori,

La mairie est favorable au maintien

Les parents se questionnent sur problème lié à la perspective d'un supplément financier

Les enseignants sont favorables au changement

Délai de réponse : 10/01/23

Il est prévu d'organiser un sondage auprès des parents en vue de réaliser une étude de faisabilité.

Il a été entendu que la mairie se renseigne sur les différentes aides auxquelles elle aurait encore droit si le changement était acté.

V Aménagement des locaux / Equipements

a) Réaménagement de la salle des maîtres / bibliothèque :

– Les ordinateurs hors service ont été retirés et ont été remplacés par la classe mobile qui contient la borne Wifi et 12 ordinateurs portables. Ce dispositif est en partage sur les 3 classes dans les préfabriqués. Une formation de 6h est prévue cette année par l'IA pour les enseignants à partir du CP.

– En lieu et place des anciens meubles de bibliothèque, il est question de placer des étagères murales qui apporteront un gain de place évident.

– Les enseignants devront opérer un tri au niveau des livres.

b) Projet de végétalisation des cours d'écoles :

- Cela consiste globalement à enlever l'enrobé et le bitume dans la majeure partie de la cour en vue de la création d'îlots de fraîcheur (plantations résistantes en bac ou en pleine terre), zones vertes au sol et zones ombragées.

Une première zone peut être végétalisée rapidement : passage entre les deux préfabriqués et mur des toilettes d'élémentaire côté portail. Des plantes grimpantes vont être plantées courant novembre et des treilles installées.

- Pour le reste de la zone cour, l'expertise est attendue début 2023 par le CAUE31 : côté élémentaire, déplacement, réduction ou suppression du « terrain de basket » sont à l'étude. Création d'une zone verte et plantation le long de la classe de GS/CP vers le réfectoire. Bande 1,50m de large.

- Un tel projet entraînera nécessairement une réduction de la cour d'où une réflexion à mener au niveau de la pratique du sport. La mairie évoque la zone où se trouve le terrain de tennis en dessous de l'école.

VI - Point financier

a) Budget mairie : - 5000€ fournitures des classes/livres + achat du papier pour les photocopies
- Subvention pour la coopérative scolaire : 2200€

b) APE : - subvention de 500€ au titre des sorties et spectacles
- 800€ participation aux frais de déplacement en bus pour les sorties piscine

Mme Cerro fait remarquer que le prix des trajets en bus a considérablement augmenté. Les déplacements vers Balma (piscine) sont passés par exemple de 88€ à 115€, un déplacement sur Toulouse pour une demi-journée est de l'ordre de 220€. Cela aura donc des répercussions sur le nombre de sorties scolaires possibles.

- Au 31/08/22, la coopérative scolaire dispose de 10 129,79€. Ce montant inclut le remboursement de l'acompte de la classe de découverte de 2019-2020 annulée, soit 1923€.

– Le changement de mandataire a été acté : Mme Sophie Laforgue aidée de Mme Anne-Laure Odoyer

– Il reste à calculer et à intégrer le montant versé par les parents en début d'année.

– La commission cantine aura lieu le 21/11 à 18h.

VII – Mise en œuvre du nouveau PEDT

– Lien école et CMJ : les travaux du CMJ seront présentés régulièrement aux classes afin de renforcer le lien entre les électeurs et leurs élus.

Evénements en lien avec la biodiversité : territoire engagé pour la nature

— Participation de la commune au World Clean up Day. Les élèves de l'école ont pris leur part dans les locaux et autour de l'école.

— Stand sur le marché

— En lien avec le périscolaire, l'école s'est engagée dans le projet des Aires Terrestres éducatives proposées par l'Office Français de la Biodiversité => élection d'éco délégués à prévoir

Ce projet est établi sur une durée de 3 ans.

Année 1 - Le choix d'un lieu d'observation et d'étude s'est porté sur un bassin humide du lotissement communal en construction. Ce lieu est proche de l'école.

Il s'agit d'un projet participatif pour lequel des aides sont attendues, notamment via le service civique et/ou via des étudiants en sciences.

Toutes les classes de l'école sont associées à ce projet.

– Installation d'une table de tri au réfectoire afin d'approfondir le travail de sensibilisation déjà engagé, compost ainsi que des actions dans le cadre de l'école en lien avec le SIPOM (efforts récompensés par des coûts moindres facturés à la commune par le SIPOM)

VIII- Projets de l'année :

Dans les classes

– PS : grand prix des Incorruptibles + projets et sorties à prévoir

– GS/CP : Incorruptibles + sortie Journée du patrimoine (jardins de Monlong – Toulouse) + Fête de la soupe 19/11 + Piscine + voyage autour du monde dès la période 2

– CP/CE1 : projet séjour classe découverte du 31/05 au 2/06 à Leucate (réservé mais pas payé). Une réserve a été émise quant au coût exorbitant du devis bus. Attente d'autres devis. Piscine

– CE2/CM1 : Journées du patrimoine au château de Bonrepos Riquet + Projet ATE (sortie muséum Toulouse 01/23 sur le thème de la biodiversité et de la classification des espèces) + concert Classisco fin avril + Festival de Cinéma à Auzielle

– CM1/CM2 : Classisco/ Enigmes maths en lien avec le collège : projet à définir courant novembre + Projet collège à vélo (mise en place de totems), cinéma.

IX - Point APE

-Les dons : 800€ bus / 500€ dons / 390,12€ Noël => 1692,12€

-Cadeau de Noël APE : financement de l'achat d'un T-shirt siglé école pour les enfants et les adultes de l'école, ce qui représente 3 fois le budget de Noël habituel.

-Afin de compenser cette dépense, plusieurs manifestations sont prévues telles que la vente de chocolaines, la fête de la soupe, la vente de gâteaux, de sapins de Noël.

-La fête de Noël se tiendra à Ste Foy d'Aigrefeuille le jeudi 8/12, commencera par le spectacle des enfants à 17h suivi par un spectacle cofinancé par l'ALAE et l'école pour un montant total de 680€.

L'APE est fière de nous annoncer le lancement de son site internet dès ce jour.

Le voici : www.ape-saintpierredelages.fr

X - L'ALAE

- Travail avec le SIPOM (recyclage, couture...)
- Club Pêche, sortie prévue le 2/11 au lac de Flourens
- Participation fête de la soupe
- Intervention club de handball de Quint-Fonsegrives en janvier
- Association le maître du jeu
- Cirque sur glace
- Séjour montagne au Mont d'Olmes 27/02 au 03/03

XI - Planification de la fête de fin d'année

Après concertation, la fête de fin d'année se déroulera le **jeudi 29/06**.

XII – Questions diverses :

Point récréation : Il a été convenu que les CP de la classe de CP/CE1 iraient dans la cour de récréation des maternelles afin d'y rejoindre leurs camarades de la classe de GS/CP dès le mardi 18 octobre.

Un point a été abordé quant aux difficultés rencontrées par certaines familles pour la garde de leurs enfants pendant les périodes de fermeture de l'ALAE de St Pierre de Lages. L'ALAE s'efforce de satisfaire les parents en proposant un accueil les 2 premières semaines de juillet et les 2 dernières semaines d'août.

Levée de la séance : 19H20

Pour l'équipe
enseignante

Pour les
parents élus

Pour la mairie

Pour l'ALAE